

18-08.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Lyne Beaulieu (secrétaire); messieurs Dany April, François Dornier (président), Raymond Lacroix et Michel Pineault.

Était absent : monsieur Mario Ross.

Absence motivée : monsieur Alexandre Ouellet.

18-08.02 – ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 7^e (18-07) réunion du comité exécutif
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Nomination au poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski : *adoption*
- .05 – Acquisition de matériel de laboratoire spécialisé pour le nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale : *adoption*
- .06 – Acquisition de sept (7) appareils d'échographie pour le nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale : *adoption*

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

18-08.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 7^E (18-07) RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la septième (18-07) assemblée soit adopté tel qu'il a été proposé.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

18-08.04 – NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET RECHERCHE À LA DIRECTION DES FORMATIONS CONTINUES ET DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le comité exécutif a procédé, lors de sa réunion du 2 mai 2018, à la création permanente du poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski (CE 18-06.05).

Lors de cette même rencontre, un comité de sélection a été formé.

Ce dernier a procédé à des entrevues et est parvenu de façon unanime à faire une recommandation aux membres du comité exécutif.

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir le poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT les règles de la *Politique de dotation en ressources humaines* (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de monsieur Alexandre Boudreau au poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski.

L'entrée en fonction se fera au moment jugé opportun.

18-08.05 – ACQUISITION DE MATÉRIEL DE LABORATOIRE SPÉCIALISÉ POUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Dans le cadre du nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale, le Département de physique offrira le cours *Physique des ondes* (203-151), en tant que discipline contributive. Ce cours comprendra des expériences touchant les ultrasons. Il est donc approprié, et même souhaitable pour les étudiantes et étudiants en Technologie de l'échographie médicale de pouvoir expérimenter, lors d'un cours de physique, les phénomènes qui se produisent dans le corps d'un patient lors de l'examen échographique.

Cependant, le Département de physique ne possédant à peu près aucun équipement permettant d'effectuer de telles expériences, celui-ci souhaite procéder à l'achat de matériel de laboratoire spécialisé.

CONSIDÉRANT la demande du Département de physique pour l'achat de matériel de laboratoire spécialisé et sa recommandation par le comité MAOBE pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT la nécessité de se procurer ledit matériel en six (6) exemplaires afin d'être en mesure d'équiper cinq (5) postes de travail pour les étudiantes et étudiants ainsi qu'un poste additionnel pour la technicienne ou le technicien en travaux pratiques ou pour remplacement en cas de bris;

CONSIDÉRANT les coûts élevés de ce matériel de laboratoire spécialisé provenant d'Allemagne et offert par un fournisseur unique, soit la compagnie AYVA Educational Solutions Ltd;

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'achat de matériel de laboratoire spécialisé auprès de la compagnie AYVA Educational Solutions Ltd, au montant total de **79 772,18 \$** (toutes taxes incluses) pour le cours *Physique des ondes* (203-151) qui sera offert dans le cadre du nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale.

18-08.06 – ACQUISITION DE SEPT (7) APPAREILS D'ÉCHOGRAPHIE POUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Le nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale vise à former des technologues en imagerie médicale dans le domaine de l'échographie. Leur rôle consiste à réaliser, à l'aide d'un appareil d'échographie, des examens échographiques afin de recueillir des observations et des images permettant aux médecins spécialistes d'établir un diagnostic ou un plan de traitement.

Afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer les compétences liées à ce nouveau programme d'études, le Département de technologie de l'échographie médicale doit se doter de plusieurs appareils d'échographie munis d'options technologiques avancées, car ces professionnels de la santé peuvent exercer leur rôle dans différents sous-secteurs (abdominale, pelvienne, surface, obstétricale, gynécologique, vasculaire, cardiaque, mammaire et musculo-squelettique).

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public, selon des conditions et des modalités d'évaluation de la qualité en vue d'une adjudication selon le prix le plus bas, a été publié par le Cégep de Rimouski sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), pour l'acquisition de six (6) appareils d'échographie;

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissionnaires conformes ont répondu à l'appel d'offres, soit :

- Philips Canada;
- GE Santé Canada;
- Apexium Groupe médical inc.;
- Canon Medical System Canada Limited.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 24 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics*, un comité de sélection a été formé en vue de faire une recommandation menant à l'adjudication d'un contrat;

CONSIDÉRANT que la compagnie Canon Medical System Canada Limited est la seule qui répond à tous les critères d'évaluation demandés au cahier des charges ainsi qu'à ceux de l'évaluation technique des appareils effectuée en laboratoire;

CONSIDÉRANT que le dirigeant de l'organisme public a donné son accord pour l'ouverture de l'enveloppe de prix lorsque, à la suite de l'évaluation de la qualité des appareils, un seul fournisseur a présenté une offre acceptable (réf. : LCOP C-65.1 r.2);

CONSIDÉRANT que la compagnie Canon Medical System Canada Limited a développé une expertise de pointe et de la plus récente technologie (2018) dans le domaine des appareils d'échographie qui sont présents dans les centres hospitaliers;

CONSIDÉRANT que le budget alloué pour l'acquisition d'appareils d'échographie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur permet, en fonction des soumissions reçues, l'achat d'un appareil supplémentaire (7 au lieu de 6), et ce, en conformité avec les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'évaluation des soumissions reçues par le comité de sélection et à sa recommandation, il a été convenu d'adjuger au seul soumissionnaire conforme acceptable, soit la compagnie Canon Medical System Canada Limited, l'acquisition de sept (7) appareils d'échographie, au montant de 881 842,04 \$ (toutes taxes incluses);

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder l'acquisition de sept (7) appareils d'échographie auprès de la compagnie Canon Medical System Canada Limited, au montant total de **881 842,04 \$** (toutes taxes incluses) pour le nouveau programme de Technologie de l'échographie médicale.

La séance est levée à 8 h 23

président

secrétaire